

# POUR OBTENIR UN PERMIS

## BÂTIMENTS ACCESSOIRES



## Qu'est-ce qu'un bâtiment accessoire?

### Définitions au Règlement de zonage (1700) :

**Bâtiment accessoire** : Un bâtiment autre que le bâtiment principal construit sur le même terrain que ce dernier et dans lequel s'exerce exclusivement un ou des usages accessoires.

**Usage accessoire** : usage relié à l'usage principal, accessoire à ce dernier et contribuant à améliorer l'utilité, la commodité et l'agrément de l'usage.

## Exemples de bâtiments accessoires



Garage détaché

Cabanon / remise

Serre domestique



Abri-soleil permanent



Abri d'auto permanent

## Normes générales

Des normes générales s'appliquent pour l'ensemble des bâtiments accessoires. Les voici :

- Autorisés en marge latérale ou arrière pour tous les usages qui sont autorisés sur le territoire
- La hauteur maximale autorisée et mesurée à partir du sol adjacent est de 4 mètres
- La superficie totale pour l'ensemble des bâtiments accessoires est de 50 m<sup>2</sup> sur un même terrain pour tout usage résidentiel et commercial
- Il n'y a pas de limite maximale de superficie pour des bâtiments accessoires pour les équipements collectifs, d'utilités publiques et dans les parcs et espaces verts

## Informations utiles

Les matériaux de revêtement suivants sont autorisés :

- tout matériau de revêtement conçu comme revêtement extérieur, sauf le polychlorure de vinyle (PVC)
- le bois, à condition qu'il soit peint, teint ou torréfié, sauf pour le cèdre qui peut demeurer naturel

Un permis n'est pas nécessaire pour un bâtiment accessoire de moins de 15 m<sup>2</sup>. Cependant, un permis est obligatoire pour tout bâtiment excédant 15.01 m<sup>2</sup>. Il est important de savoir qu'un bâtiment accessoire ne doit pas nuire à la sécurité du terrain.

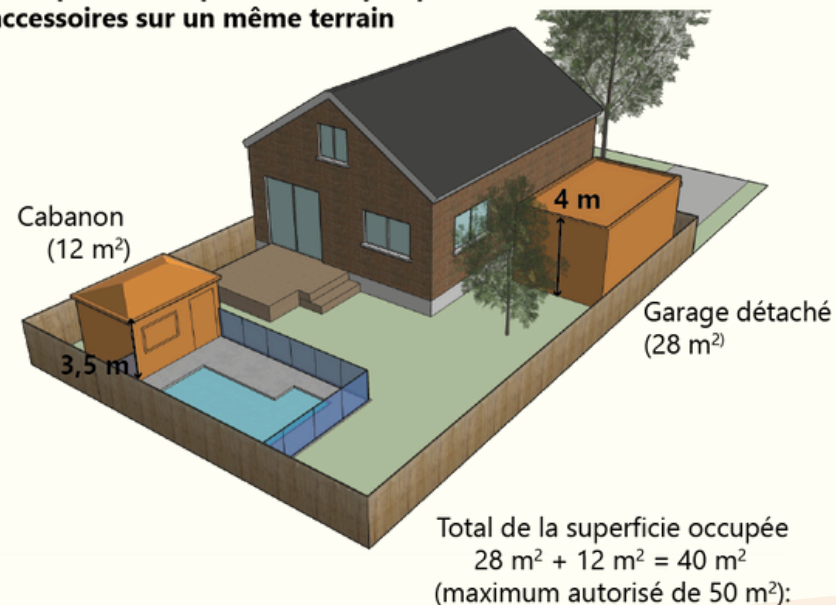
## PRÉSENTEZ-VOUS AVEC LES DOCUMENTS SUIVANTS

- Certificat de localisation
- Description détaillée des travaux et des matériaux
- Devis qui établit le coût des travaux
- Plans d'aménagement à l'échelle



## Croquis

Exemple de la superficie occupée pour l'ensemble des bâtiments accessoires sur un même terrain



## À VERDUN, ON EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PETITS ET GRANDS PROJETS

information

